

{Booklet Label}

GROUPE	43	FONGICIDE
--------	----	-----------

Fongicide Presidio®

**USAGE COMMERCIAL
FONGICIDE
SUSPENSION**

POUR LA SUPPRESSION OU LA RÉPRESSION DES MALADIES ÉTIQUETÉES DANS LES CULTURES ÉTIQUETÉES.

PRINCIPE ACTIF : Fluopicolide..... 39,5 %
Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one à 0,015 % comme agent de conservation OU contient 5-Chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à 0.0009% et 2-Méthyl-4-isothiazolin-3-one à 0.0003% comme agent de conservation.

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 30051
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE BROCHURE AVANT L'UTILISATION
--

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS



ATTENTION

POISON

IRRITANT POUR LES YEUX

Valent Canada Inc.
201-230 Hanlon Creek Blvd.
Guelph, Ontario N1C 0A1
Téléphone : 519 767-9262
www.valent.ca

CONTENU NET : 946 mL

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la ***LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES***.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1 800 682-5368

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. Administrer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation du Fongicide Presidio aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

Les résidus de la fluopicolide sont persistants et peuvent subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de ce produit dans les sites traités avec tout produit contenant de la fluopicolide au cours de l'année précédente.

EMPÊCHER les rejets, les effluents ou les eaux de ruissellement des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan d'eau.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif par inhalation. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher ou de fumer. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations, Les applicateurs et les autres personnes qui manipulent ce fongicide doivent porter des gants résistant aux produits chimiques faits d'un matériau imperméable à l'eau, par exemple du caoutchouc naturel ≥ 14 mm, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Se laver à fond et mettre des vêtements propres dès que possible.

NE PAS appliquer ce produit de manière à exposer les travailleurs ou d'autres personnes, que ce soit directement ou par la dérive de pulvérisation. Seuls des manipulateurs protégés peuvent rester dans l'aire d'épandage durant l'application.

NE PAS entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Empêcher toute personne non protégée d'accéder aux endroits traités ou aux environs qui pourraient être atteints par la dérive.

NE PAS appliquer ce produit au moyen d'un équipement de brumisation (manuel ou automatisé) ni de nébuliseurs/pulvérisateurs à jet porté portatifs.

Si l'on prévoit utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si l'on a besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consulter Valent Canada, Inc.

ÉLIMINATION

NE PAS UTILISER CE CONTENANT À D'AUTRES FINS. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial.

S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE :

Ne pas contaminer l'eau ni les aliments de consommation humaine ou animale pendant l'entreposage. Conserver dans le contenant d'origine, au frais et au sec, dans un endroit sécuritaire. Ne pas conserver le produit pur ni les solutions diluées dans des contenants d'aliments ou de boissons. Ne pas entreposer ni transporter près des aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser ni entreposer dans les résidences ni à proximité de celles-ci. Entreposer ce produit à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas entreposer à moins de 0 °C. Si ce produit est exposé à des températures inférieures à 0 °C, le faire décongeler à 10 °C ou plus et agiter doucement pour reconstituer le produit.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, fongicide Presidio, fongicide du groupe 43. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide Presidio ou à d'autres fongicides du groupe 43. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces fongicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le fongicide Presidio ou d'autres fongicides du groupe 43 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes agents pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés., si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Valent Canada en présence d'une baisse possible de sensibilité au fongicide Presidio chez l'agent pathogène.
- Si la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Valent Canada, Inc. au 1 800 682-5368 ou à www.valent.ca.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La matière active du fongicide Presidio est le fluopicolide. Le fongicide Presidio exerce une activité protectrice et antispiculante. Le fluopicolide est un agent à action systémique locale et pénétration translaminar; il circule dans le xylème de la plante pour exercer une action systémique.

Le fongicide Presidio est particulièrement efficace lorsqu'il est appliqué dans le cadre d'un programme de pulvérisations régulières et qu'il est utilisé en association et en alternance avec d'autres fongicides efficaces ayant un mode d'action différent (fongicides d'un groupe autre que le groupe 43).

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS GÉNÉRALES

- Le fongicide Presidio doit obligatoirement être mélangé en cuve avec un autre produit (homologué pour l'usage contre les maladies et les cultures énumérées sur cette étiquette) aux fins de la gestion de la résistance. Consulter l'étiquette des produits d'association pour les taux, le moment d'application, les restrictions concernant la replantation, les délais de pâturage, le mode d'emploi et les précautions. Toujours suivre l'étiquette la plus restrictive.
- Ne pas utiliser dans les légumes de serre (à l'exception du basilic).
- Ne pas appliquer lorsque les conditions atmosphériques favorisent la dérive en dehors des zones ciblées. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive vers les zones d'habitation ou d'activités humaines telles que les maisons, les chalets, les écoles et les zones récréatives

est minimal. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, l'équipement d'application et les réglages du pulvérisateur.

- Pour l'application par voie aérienne, respecter les restrictions et les précautions concernant la gestion de la dérive. Un meilleur contrôle est obtenu en procédant à un épandage au sol.
- Ne pas appliquer ce produit au moyen d'un équipement de brumisation (manuel ou automatisé) ni de nébuliseurs/pulvérisateurs à jet porté portatifs.

MÉLANGE EN CUVE

Ce produit peut être mélangé un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Valent Canada Inc. au www.valent.ca (519-767-9262) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

MODE D'ACTION

Le fongicide Presidio est actif contre certains oomycètes, tel que précisé dans cette étiquette. Son mode d'action est typique des fongicides systémiques spécifiques contre les oomycètes, chez lesquels il perturbe plusieurs étapes du cycle reproductif.

Des études biochimiques ont démontré que le fluopicolide a un effet sur les protéines du type spectrine, que l'on croit impliquées dans le maintien de la stabilité des membranes chez les champignons ascomycètes ou oomycètes, particulièrement pendant l'allongement de l'extrémité des hyphes. Des études microscopiques ont démontré que le fluopicolide induit une redistribution rapide de ces protéines de la membrane vers le cytoplasme, tant dans les hyphes que dans les zoospores.

RÉSISTANCE AU DÉLAVAGE PAR LA PLUIE

Le dépôt foliaire résiste au délavage par la pluie 2 heures après l'application. Ne pas effectuer de traitement pour la suppression de maladies foliaires si on prévoit une quantité mesurable de pluie dans les 2 heures suivant l'application, à défaut de quoi la suppression des maladies foliaires pourrait être réduite.

PRÉPARATION DU PULVÉRISATEUR

Avant d'appliquer le fongicide Presidio, voir à ce que l'équipement d'épandage soit propre et bien entretenu. La cuve du pulvérisateur, les conduites et les rampes doivent être nettoyées pour s'assurer qu'ils ne contiennent aucun résidu des produits utilisés précédemment. L'équipement d'épandage doit être nettoyé conformément aux directives du fabricant du dernier produit utilisé avant que l'équipement ne serve à l'application du fongicide Presidio. Si deux produits ou plus ont

été mélangés en cuve avant l'application du fongicide Presidio, les directives de nettoyage les plus contraignantes doivent être suivies.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Remplir la cuve propre du pulvérisateur à moitié ou aux 2/3 du volume d'eau propre désiré.
2. Tout en agitant, ajouter lentement le fongicide Presidio dans la cuve. Le système d'agitation doit créer des rides ou des ondulations à la surface de l'eau.
3. Si on procède au mélange en cuve du fongicide Presidio avec d'autres pesticides homologués, ajouter d'abord les sacs hydrosolubles, puis les formulations sèches, les suspensions concentrées, les concentrés émulsifiables et finalement les solutions.
4. Ajouter les adjuvants requis s'il y a lieu.
5. Remplir la cuve jusqu'au niveau d'eau désiré. Poursuivre l'agitation jusqu'à ce que toute la solution ait été appliquée.

- Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression des organismes nuisibles en milieu aquatique, **NE PAS** l'utiliser pour supprimer des organismes nuisibles en milieu aquatique.
- **NE PAS** contaminer les réserves en eau d'irrigation ou potable ni les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

L'équipement d'épandage doit être nettoyé selon la marche à suivre suivante après l'application du fongicide Presidio :

1. Vider complètement la cuve du pulvérisateur. Rincer le pulvérisateur à fond, y compris l'intérieur et l'extérieur de la cuve et tous les tamis.
2. Remplir la cuve d'eau propre et rincer toutes les conduites, rampes, buses et tamis.
3. Vider complètement la cuve.
4. Retirer toutes les buses et tous les tamis et les rincer à l'eau propre.
5. La solution de rinçage peut être appliquée sur du gazon ou des plantes ornementales, selon les recommandations de cette étiquette. Ne pas dépasser la dose maximale recommandée. Si on utilise un produit nettoyant, consulter l'étiquette du produit utilisé pour connaître les directives d'élimination. En l'absence de directives, éliminer la solution de rinçage à un site d'élimination des déchets approuvé.

ÉQUIPEMENT D'ÉPANDAGE

L'équipement d'épandage doit être propre et en bon état de marche. La précision des buses doit faire l'objet de vérifications fréquentes.

VOLUME DU SUPPORT DE PULVÉRISATION

Appliquer le fongicide Presidio dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète du feuillage, des inflorescences et des fruits. Une couverture complète est requise pour obtenir une suppression optimale des maladies. Pour l'application terrestre, appliquer au moins 200 litres de solution à l'hectare; pour l'épandage aérien, appliquer au moins 50 litres de solution à l'hectare, de manière à assurer une couverture complète.

ÉPANDAGE AÉRIEN

Afin de réduire le plus possible le risque de dérive, appliquer les plus grosses gouttelettes permettant d'obtenir un épandage uniforme et une maîtrise satisfaisante des maladies. Se conformer aux directives suivantes pour obtenir une application satisfaisante tout en évitant la dérive :

- Ne pas appliquer pendant les conditions d'inversion thermique à basse altitude, lorsque les vents soufflent par rafales ou en présence d'autres conditions favorisant la dérive. Ne pas procéder à l'épandage lorsque la vitesse du vent est inférieure à 3 km/h ou supérieure à 16 km/h.
- **Volume du support et pression de pulvérisation :** L'application à moins de 50 litres à l'hectare peut produire une couverture et une suppression inadéquates. L'application de volumes supérieurs fournit généralement une suppression plus uniforme des maladies. Ne pas dépasser la pression recommandée par le fabricant des buses. Pour de nombreux types de buses, une pression plus faible produit de plus grosses gouttelettes. Si un débit supérieur est requis, utiliser des buses produisant un débit supérieur plutôt que d'augmenter la pression.
- **Sélection et orientation des buses :** On peut limiter la formation de très petites gouttelettes par la sélection de buses appropriées, en orientant le plus possible les buses à l'écart des courants d'air et en évitant d'utiliser une trop forte pression de pulvérisation. Utiliser des buses produisant un jet plat ou en cône. Utiliser des buses « sans égouttement », comme des buses à membrane, afin d'éviter un écoulement non souhaité de la solution de pulvérisation. Les buses doivent être dirigées vers l'arrière de l'aéronef et libérer la solution à un angle de 0 à 15° vers le bas. Ne pas placer de buses sur la portion externe (25 %) des ailes ou des rotors.
- **Adjuvants et agents anti-dérive :** Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les recommandations relatives aux adjuvants. L'utilisation d'agents anti-dérive est permise, bien qu'il soit préférable d'obtenir une pulvérisation de grosses gouttelettes par la sélection et l'utilisation de buses appropriées, dans la mesure du possible. Lorsqu'on utilise un agent anti-dérive, lire et suivre attentivement les précautions et toute autre information figurant sur l'étiquette de l'additif, et s'assurer de sa compatibilité avec le mélange en cuve et les types de buses utilisés avant de choisir un adjuvant en particulier.

Mises en garde propres au produit:

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-519-767-9262 Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial ou territorial.

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer avec des pulvérisation plus fines que le calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers and Biological (ASABE) S572 (572.1 à 572.3). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique : **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** diriger le jet au-dessus des plantes à traiter. Fermer les buses pointant vers l'extérieur lorsqu'on se trouve à l'extrémité des rangs et dans les rangs extérieurs. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est

supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement tel que mesuré à l'extérieur de la zone de traitement du côté sous le vent.

Application par aéronef à pilotage conventionnel : **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement tel que mesuré à l'extérieur de la zone de traitement du côté sous le vent. **NE PAS** appliquer avec des pulvérisation plus fines que le calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE) S572 (572.1 à 572.3). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65% de l'envergure des ailes ou du rotor.

Zones tampons de pulvérisation :

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour:

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette,

Les zones tampons de pulvérisation précisées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application direct et la bordure la plus rapprochée sous le vent des habitats terrestres sensibles (tels que prairies, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et terres arbustives), les habitats d'eau douce sensibles (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) et les habitats estuariens/marins.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons de pulvérisation (mètres) requises pour la protection des :				
			Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens/marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres :
			Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Légumes-fleurs et légumes pommés du genre <i>Brassica</i> , légumes-racines du genre <i>Brassica</i> , Cucurbitacées, tomates, poivrons, légumes-feuilles, légumes-feuilles du genre <i>Brassica</i> , pommes de terre, ginseng, tabac, basilic, houblon, haricots comestibles, plantes ornementales d'extérieur		1	0	1	0	1
Pulvérisateur pneumatique	Houblon	Début de la croissance	5	0	2	0	3
		Fin de la croissance	3	0	1	0	12
Aérienne	Pommes de terre	Aéronef à voilure fixe ou tournante	5	0	1	0	15

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le

plus gros (selon la classification de l'ASABE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit pour les technologies d'application conventionnelles selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Atténuation de la dérive du site Web Canada.ca.

RESTRICTIONS POUR LA ROTATION DES CULTURES

Les cultures alternes suivantes peuvent être cultivées après l'utilisation du fongicide Presidio à la dose précisée. Il est interdit de semer toute autre culture alterne.

CULTURES	INTERVALLE DE ROTATION
Basilic Légumes-fleurs et légumes pommés du genre <i>Brassica</i> Légumes-bulbes Cucurbitacées Légumineuses à gousse comestible Légumes-fruits Houblon Légumes-feuilles (y compris légumes-feuilles du genre <i>Brassica</i>) Légumes-racines et tubercules (sauf les carottes et les betteraves à sucre) Ginseng Tabac Haricots comestibles	Immédiatement
Blé et maïs de grande culture	30 jours

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE – TOUTES LES CULTURES

Moment du traitement : Commencer les applications lorsque les conditions culturales et/ou environnementales favorisent le développement des maladies. Appliquer à intervalles de 7 à 14 jours, selon la pression exercée par les maladies. En cas de forte pression des maladies ou si on prévoit de la pluie, utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court recommandés. Appliquer sous forme de pulvérisation foliaire dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture complète et uniforme.

Gestion de la résistance : Le fongicide Presidio doit être utilisé dans le cadre d'un programme de lutte intégrée (LI). Le fongicide Presidio doit être appliqué sous forme de pulvérisation foliaire mélangé en cuve avec un autre fongicide ayant un mode d'action différent et homologué contre les mêmes pathogènes cibles sauf indication contraire dans les directions spécifiques des cultures pour l'utilisation.

Restrictions et limitations

- La dose maximale de fongicide Presidio est de 292 mL à l'hectare et de 880 mL à l'hectare par saison, sauf indication contraire dans le Mode d'emploi spécifique ci-dessous.
- Ne pas faire plus de 2 applications séquentielles de fongicide Presidio avant d'alterner avec un fongicide efficace appartenant à un groupe différent aux fins de la gestion de la résistance, sauf indication contraire dans le Mode d'emploi spécifique ci-dessous.
- Ne pas faire plus de 4 applications de fongicide Presidio par saison, sauf indication contraire dans le Mode d'emploi spécifique ci-dessous.

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE

LÉGUMES-FLEURS ET LÉGUMES POMMÉS DU GENRE <i>BRASSICA</i> : brocoli, choux de Bruxelles, chou, chou-fleur, chou cavalier, brocoli chinois, chou chinois (pé-tsaï), chou chinois (gaï-choï), chou-rave LÉGUMES-RACINES DU GENRE <i>BRASSICA</i> : radis, rutabaga, raifort, navet			
Maladies	Doses d'emploi (mL/ha)	Volume de pulvérisation (L/ha)	Directives particulières
Mildiou (<i>Peronospora parasitica</i>)	292	200-1000	Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Effectuer des traitements foliaires à intervalles de 7 à 10 jours à compter du début de la floraison, ou lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie. Utiliser l'intervalle le plus long pour les traitements préventifs. Utiliser l'intervalle le plus court si la maladie est présente. Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR): 2 jours pour légumes-fleurs et légumes pommés du genre <i>brassica</i>. 7 jours pour légumes-racines du genre <i>brassica</i>.

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE

CUCURBITACÉES: courge poivrée, pomme de merveille, margose amère, melon amer, courge musquée, calabaza, cantaloup, concombre chinois, okra chinois, courge à la cire, pastèque de Chine, melon à confire, concombre, giraumon, cornichon courge comestible, gourde hechima, courge de Hubbard, gourde hyotan, <i>Mormodica</i> spp, melon véritable, citrouille, courge spaghetti, courge d'été, pastèque, courge d'hiver			
Maladies	Doses d'emploi (mL/ha)	Volume de pulvérisation (L/ha)	Directives particulières

Mildiou (<i>Pseudoperonospora cubensis</i>)	292	200-1000	Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Ne pas faire plus de 2 applications par année . Ne pas faire d'applications séquentielles. Appliquer le fongicide Presidio en mode préventif, avant le développement de la maladie. Effectuer des traitements foliaires à intervalles de 7 à 10 jours à compter du début de la floraison, ou lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie. Utiliser l'intervalle le plus court si la maladie est présente.
Pourriture phytophthoréenne /pourriture du collet (<i>Phytophthora capsici</i>) (répression)	292		Appliquer sous forme de traitement au sol ou foliaire à intervalles de 7 à 10 jours; commencer dès que les conditions sont favorables à la maladie, et avant le développement de la maladie. Pour un résultat optimal, les traitements devraient débiter dès le semis ou le repiquage. Un maximum de 2 applications par année sont permises.
Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR): 2 jours			

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE

LÉGUMES-FRUITES: TOMATES ET POIVRONS			
Maladies	Doses d'emploi (mL/ha)	Volume de pulvérisation (L/ha)	Directives particulières
Mildiou (<i>Phytophthora infestans</i>) Pourriture phytophthoréenne (<i>Phytophthora capsici</i>) (répression)	292	200-1000	Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Appliquer le fongicide Presidio avec un autre produit homologué tel que Revus pour la pourriture phytophthoréenne. Pourriture phytophthoréenne : Appliquer sous forme de traitement au sol ou foliaire à intervalles de 7 à 10 jours; commencer dès que les conditions sont favorables à la maladie, et avant le développement de la maladie. Pour un résultat optimal, les traitements devraient débiter dès le semis ou le repiquage.

			Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR): 2 jours
--	--	--	---

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE

LÉGUMES-FEUILLES (SAUF CEUX DU GENRE <i>BRASSICA</i>) : amarante, épinard chinois cardon, chrysanthème à feuilles comestibles, chrysanthème des jardins, pissenlit, endive, escarole, laitue (pommée et frisée), arroche, radicchio, rhubarbe, épinard, tétragone (épinard de Nouvelle-Zélande), baselle, bette à cardes			
Maladies	Doses d'emploi (mL/ha)	Volume de pulvérisation (L/ha)	Directives particulières
Mildiou (<i>Bremia lactucae</i> , <i>Peronospora farinosa</i>)	292	200-1000	Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Effectuer des traitements foliaires à intervalles de 7 à 10 jours à compter du début de la floraison, ou lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie. Utiliser l'intervalle le plus long pour les traitements préventifs. Utiliser l'intervalle le plus court si la maladie est présente. Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR): 2 jours

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE

POMME DE TERRE			
Maladies	Doses d'emploi (mL/ha)	Volume de pulvérisation (L/ha)	Directives particulières
Mildiou (<i>Phytophthora infestans</i>)	292	200-500 Application aérienne: minimum 50	Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Effectuer des traitements foliaires à intervalles de 7 à 10 jours; commencer lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie. Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR): 7 jours Valent ne fait aucune allégation d'efficacité pour la suppression des maladies après la

			récolte ou pendant l'entreposage de la culture.
À utiliser sur les pommes de terre cultivées pour la consommation aux États-Unis et au Canada; N'exportez pas de pommes de terre traitées ou de produits transformés en dehors des États-Unis et du Canada.			

AVIS À L'UTILISATEUR :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Valent Canada, Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Valent Canada, Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE POMME DE TERRE

Maladies	Doses d'emploi (mL/ha)	Volume de pulvérisation (L/ha)	Directives particulières
Pourriture rose (<i>Phytophthora erythroseptica</i>)	292	Dans le sillon: 50-100 Application au sol: 200-400	Appliquer le fongicide Presidio en bande de 15 à 20 cm directement au-dessus des plantons, ou dans le sillon où les plantons seront déposés, avant la fermeture du sillon. Une deuxième application du fongicide Presidio devrait être effectuée entre le buttage et le début de la tubérisation, sous forme de pulvérisation directement sur le sol. Appliquer en bande sur le sol à la base des plants ou en pulvérisation à la volée. Ne pas combiner d'applications au sol/dans le sillon avec les applications foliaires. Ne pas faire plus de 2 applications du fongicide Presidio par année . Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Appliquer le fongicide Presidio avec un autre produit homologué tel que le fongicide Ridomil Gold 480SL ou le fongicide Phostrol. Différents facteurs affectent la sévérité de la pourriture rose, y compris : la sensibilité de la variété, les antécédents de maladie dans le champ, les conditions environnementales, etc. Des applications supplémentaires d'un autre produit efficace contre la pourriture rose peuvent être nécessaires. Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR): 30 jours

			Valent ne fait aucune allégation quant à la suppression des maladies après la récolte ou pendant l'entreposage de la culture récoltée.
À utiliser sur les pommes de terre cultivées pour la consommation aux États-Unis et au Canada; N'exportez pas de pommes de terre traitées ou de produits transformés en dehors des États-Unis et du Canada.			

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE

GINSENG

Maladies	Doses d'emploi (mL/ha)	Volume de pulvérisation (L/ha)	Directives particulières
Pourriture et tache foliaire phytophthoréennes (<i>Phytophthora cactorum</i>)	292	200	Aux fins de gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve aux doses recommandées avec un autre fongicide homologué contre le pathogène ciblé, mais ayant un mode d'action différent. Appliquer le fongicide Presidio avec un autre produit homologué tel que Reason 500 SC, Phostrol, Revus, ou Ridomil Gold. Effectuer les traitements foliaires à intervalles de 7 à 10 jours; commencer lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie. Ne pas effectuer plus de 3 traitements foliaires par année . Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR): 7 jours.

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE

TABAC

Maladies	Doses d'emploi (mL/ha)	Volume de pulvérisation (L/ha)	Directives particulières
Moisissure bleue (<i>Peronospora tabacina</i>)	292	200	Aux fins de gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve aux doses recommandées avec un autre fongicide homologué contre le pathogène visé mais ayant un mode d'action différent. Appliquer le fongicide Presidio avec un autre produit homologué tel que <u>Quadris</u>. Effectuer des traitements par pulvérisation foliaire avant le développement de la maladie ou dès le signalement de la moisissure bleue dans la région. Un second traitement foliaire peut être appliqué en respectant un intervalle d'au moins 7 jours entre les traitements. Ne pas faire plus de 2 traitements foliaires par année

			Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR): 7 jours.
--	--	--	---

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE

PLANTES ORNEMENTALES D'EXTÉRIEUR (EN CHAMP ET EN POT PLANTES À MASSIF ET FLEURS COUPÉES)

Maladies	Doses d'emploi (mL/ha)	Volume de pulvérisation (L/ha)	Directives particulières
Mildiou (<i>Peronospora</i> spp.)	60-119	380	Effectuer des traitements foliaires ou par bassinage à intervalles de 14 à 28 jours; commencer lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie. Utiliser la dose la plus faible et l'intervalle le plus long pour les traitements préventifs. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la maladie est présente. Ne pas appliquer plus de deux applications par cycle de culture.
Pourriture de la couronne et des racines (<i>Phytophthora</i> spp.) (répression)	Pour les applications foliaires, appliquer la solution de pulvérisation sur toutes les surfaces végétales jusqu' au point d'égouttement. Pour le bassinage, utiliser assez de solution pour mouiller la zone des racines des plantes.	380	Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Appliquer le fongicide Presidio avec un autre produit homologué tel que Aliette. Effectuer des traitements foliaires ou par bassinage à intervalles de 14 à 28 jours; commencer lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie. Utiliser la dose la plus faible et l'intervalle le plus long pour les traitements préventifs. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la maladie est présente. Ne pas appliquer plus de deux applications par cycle de culture. Ne pas appliquer de façon séquentielle, en alternance avec un autre fongicide homologué pour une utilisation sur les plantes ornementales.

À cause du grand nombre d'espèces ornementales existantes et de leurs variétés et cultivars et avec l'introduction constante de nouvelles variétés, il est impossible de tester sur le terrain le fongicide Presidio dans chaque endroit où il est vendu ou dans toutes les combinaisons d'emplacement et de variétés végétales. Pour s'assurer que le fongicide Presidio est compatible avec la variété de plantes ornementales ou cultivar dans vos conditions spécifiques, faire un test sur une petite échelle et observer

1
es signes de phytotoxicité ou d'autres effets secondaires non désirés pendant deux semaines avant de faire des applications à grande échelle.

NOTE: Des symptômes de phytotoxicité ont été observés sur le poinsettia après des applications répétées à 14 jours d'intervalle. NE PAS effectuer plus d'une application par cycle de culture sur le poinsettia.

Ne pas entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE

PLANTES ORNEMENTALES DE SERRE

Maladies	Doses d'emploi (mL/ha)	Volume de pulvérisation (L/ha)	Directives particulières
Miildiou (<i>Peronospora</i> spp. and <i>Plasmopara</i> spp.)	292	190-380	Le traitement devrait être effectué avant le développement de la maladie. Appliquer sous forme de traitement généralisé dans 190 à 380 litres à l'hectare ou 19,0 à 38 litres aux 1000 m². Appliquer la solution de pulvérisation sur toutes les surfaces végétales, jusqu'au point de ruissellement. Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Appliquer le fongicide Presidio avec un autre produit homologué tel que le fongicide agricole TORRENT 400SC Ne pas faire plus d'une application par cycle de culture.

NOTE : Comme les variétés ornementales sont nombreuses et en constante évolution et peuvent réagir différemment au Fongicide Presidio et aux mélanges dans lesquels il est utilisé, faites un essai à petite échelle du produit ou du mélange avant de procéder à un traitement à grande échelle. Le degré d'efficacité peut aussi varier en fonction des variétés ornementales traitées ou des pathogènes responsables des maladies.

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE

SOUS-GROUPE 5B : LÉGUMES-FEUILLES DU GENRE *BRASSICA* : Chou brocoli, chou chinois (pak-choï), chou cavalier, chou frisé, mizuna, feuilles de moutarde, moutarde-épinard, feuilles de colza

Maladies	Doses d'emploi (mL/ha)	Volume de pulvérisation (L/ha)	Directives particulières
Mildiou (<i>Hyaloperonospora Parasitica</i>)	220	200-1000	Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Appliquer le fongicide Presidio avec un autre produit homologué tel que Cyazofamid 400SC Fungicide ou Torrent 400SC dans toutes les cultures du groupe 5. Effectuer des traitements foliaires à intervalles de 7 à 10 jours; commencer au début de la floraison ou

			lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie. Utiliser l'intervalle le plus long pour les traitements préventifs. Utiliser l'intervalle le plus court si la maladie est présente. Ne pas faire plus de 3 applications ou dépasser 660 mL/ha par année . Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR): 2 jours.
--	--	--	---

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE

BASILIC (CULTIVÉ EN CHAMP ET EN SERRE)

Maladies	Doses d'emploi (mL/ha)	Volume de pulvérisation (L/ha)	Directives particulières
Mildiou (<i>Peronospora belbahrii</i>)	292	Minimum 200	Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Appliquer le fongicide Presidio avec un autre produit homologué tel que le fongicide Revus. Effectuer des traitements foliaires à intervalles de 7 jours; commencer lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie. Utiliser la dose la plus faible et l'intervalle le plus long pour les traitements préventifs. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court si la maladie est présente. Ne pas faire plus de 2 applications séquentielles de fongicide Presidio avant d'alterner avec un fongicide efficace appartenant à un groupe différent aux fins de la gestion de la résistance. Ne pas appliquer plus de 880 mL/ha par saison. Ne pas faire plus de 3 traitements par année Ne pas appliquer ce produit au moyen d'un équipement de brumisation (manuel ou automatisé) ni de nébuliseurs/pulvérisateurs à jet porté portatifs. Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR): 1 jour.

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE

HOUBLON

Maladies	Doses d'emploi (mL/ha)	Volume de pulvérisation (L/ha)	Directives particulières
Mildiou	292	Minimum 500	Effectuer des traitements foliaires à intervalles de 10 à

<i>(Pseudoperenospora humili)</i>			14 jours; commencer lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie. Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Appliquer le fongicide Presidio mélangé avec un autre produit homologué tel que le fongicide Revus. Ne pas faire plus de 2 applications séquentielles de fongicide Presidio avant d'alterner avec un fongicide efficace appartenant à un groupe différent aux fins de la gestion de la résistance. Ne pas appliquer plus de 880 mL/ha par année Ne pas faire plus de 3 traitements par saison. Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR): 24 jours.
-----------------------------------	--	--	---

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE

HARICOTS COMESTIBLES: Dolique (*Vigna* spp.), Haricot (*Phaseolus* spp.), Pois sabre (*Canavalia ensiformis*), Soja (graines immatures) (*Glycine max*), Pois sabre (*Canavalia gladiata*)

Maladies	Doses d'emploi (mL/ha)	Volume de pulvérisation (L/ha)	Directives particulières
Répression du mildiou (<i>Phytophthora nicotianae</i> , <i>P. phaseoli</i>), et de la pourriture phytophthoréenne et pourriture de la gousse (<i>P. capsici</i>)	292	Minimum 200	Effectuer des traitements foliaires à intervalles de 7 à 14 jours; commencer lorsque les conditions sont favorables à la maladie, mais avant le développement de la maladie. Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide Presidio doit être mélangé en cuve avec une dose homologuée d'un autre fongicide actif contre le pathogène ciblé, mais possédant un mode d'action différent. Ne pas faire plus de 2 applications séquentielles de fongicide Presidio avant d'alterner avec un fongicide efficace appartenant à un groupe différent aux fins de la gestion de la résistance. Appliquer le fongicide Presidio avec un autre produit homologué tel que le fongicide Revus. Ne pas appliquer plus de 880 mL/ha par année Ne pas faire plus de 3 traitements par saison. Délai minimal entre le dernier traitement et la récolte (DAAR): 0 jours.



Presidio® est une marque déposée de Valent U.S.A. LLC.

{Base Container Label}

GROUPE	43	FONGICIDE
--------	----	-----------

Fongicide Presidio®

USAGE COMMERCIAL
FONGICIDE
SUSPENSION

POUR LA SUPPRESSION OU LA RÉPRESSION DES MALADIES ÉTIQUETÉES DANS LES CULTURES ÉTIQUETÉES.

PRINCIPE ACTIF : Fluopicolide..... 39,5 %
Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one à 0,015 % comme agent de conservation OU contient 5-Chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à 0.0009% et 2-Méthyl-4-isothiazolin-3-one à 0.0003% comme agent de conservation..

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 30051
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION
--

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS



ATTENTION

POISON

IRRITANT POUR LES YEUX

Valent Canada Inc.
201-230 Hanlon Creek Blvd.
Guelph, Ontario N1C 0A1
Téléphone : 519 767-9262
www.valent.ca

CONTENU NET : 946 mL

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la ***LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES***.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1 800 682-5368

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. Administrer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons de pulvérisation spécifiées sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Consulter l'étiquette pour connaître toutes les précautions et restrictions applicables.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif par inhalation. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher ou de fumer. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations, Les applicateurs et les autres personnes qui manipulent ce fongicide doivent porter des gants résistant aux produits chimiques faits d'un matériau imperméable à l'eau, par exemple du caoutchouc naturel ≥ 14 mm, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Se laver à fond et mettre des vêtements propres dès que possible.

Consulter l'étiquette pour connaître toutes les précautions et restrictions applicables.

ÉLIMINATION

NE PAS UTILISER CE CONTENANT À D'AUTRES FINS. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE :

Ne pas contaminer l'eau ni les aliments de consommation humaine ou animale pendant l'entreposage. Conserver dans le contenant d'origine, au frais et au sec, dans un endroit sécuritaire. Ne pas conserver le produit pur ni les solutions diluées dans des contenants d'aliments ou de boissons. Ne pas entreposer ni transporter près des aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser ni entreposer dans les résidences ni à proximité de celles-ci. Entreposer ce produit à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas entreposer à moins de 0 °C. Si ce produit est exposé à des températures inférieures à 0 °C, le faire décongeler à 10 °C ou plus et agiter doucement pour reconstituer le produit.

Presidio® est une marque déposée de Valent U.S.A. LLC.